



**CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE**  
**Bureau de la communication interministérielle**

Nouméa, le 19 juin 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **RÉFÉRENDUM DU 4 NOVEMBRE 2018**

---

### **HABILITATION DES PARTIS POLITIQUES À PARTICIPER À LA CAMPAGNE OFFICIELLE**

**La commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation s'est réunie mardi 19 juin afin de statuer sur les demandes des partis et groupements politiques souhaitant participer à la campagne officielle.**

Les partis et groupements suivants, dans l'ordre d'arrivée des demandes au haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie qui assure le secrétariat de la commission, sont habilités à participer à la campagne officielle :

- le parti et groupement « Républicains calédoniens »
- le groupement « les Républicains - Rassemblement - Mouvement Populaire Calédonien »
- le parti « Calédonie ensemble »
- le groupement « Union Nationale pour l'Indépendance »
- le groupement « UC-FNLKS et Nationalistes »

Cette liste fera l'objet d'une publication au *Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie*.